



CREFOP Normandie

Relevé de décisions groupe de travail STAGES 15.04.2025

Lieu	Visio
Participant(e)s	U2P : Michaël de Cambourg/ MEDEF : Séverine Touchard, co-présidente ; Claire Drieu / CFTC : Nejib Karoui, co-président / FO : Eric Anquetil / DRAIO : Sylvain Adam/ Agence de l'Orientation : Denis Leboucher, Nadia Mokhti (stagiaire Rectorat) / CARIF-OREF : Laure BARAZZUTTI
Excusé(e)s	FO : Dominique Jaquot / DREETS : Stéphanie Morteveille / UDES : Claire Bureau, Manuella Amiot/ AFPA : Nathalie Le Bourgeois

1. Introduction et rappel objectifs de la réunion

Ouverture de la séance par Mme Séverine Touchard.

Présentation de Mme Nadia Mokhti, principale adjointe au collège Charcot à Oissel qui est actuellement en stage de formation immersif à l'agence de l'orientation.

Tour de table des participants pour se présenter et expliquer leurs rôles respectifs.

Rappel des points partagés lors de la dernière réunion du groupe en mars :

Un temps fort de cette réunion a été la participation des deux directeurs de la formation professionnelle et technologique. Ils ont partagé leurs expériences, non seulement en lien avec les stages de seconde, mais aussi sur des problématiques plus générales liées aux stages.

Plusieurs axes de réflexion avaient émergé à l'issue de cette rencontre :

1. **Préparation en amont des stages**

Il a été souligné l'importance de continuer à mieux préparer les élèves, ainsi que certains enseignants et les entreprises en amont des périodes de stage, afin d'en améliorer l'efficacité et la pertinence. A également été partagé le questionnement de certains jeunes (à 16 ans parfois) qui n'ont pas les codes de l'entreprises

2. **Suivi et évaluation des stages**

La discussion a porté sur les critères d'évaluation à envisager pour mesurer l'impact réel des stages, notamment en ce qui concerne les compétences acquises par les élèves.

3. **Rôle des EPCI**

Un enjeu identifié est de renforcer l'implication des EPCI tant dans la mobilisation des entreprises locales que dans la levée des freins à la mobilité des jeunes.
À ce titre, un flyer d'information sur les dispositifs de mobilité a été diffusé par l'agence de l'orientation. Toutefois, tous les moyens de transport ne sont pas couverts par celle-ci, d'où la nécessité d'envisager les possibilités de relais au niveau local.

4. **Circulation de l'information dans les établissements**

Un point d'alerte a été soulevé : dans certains établissements, l'information concernant les stages ne

parvient pas toujours jusqu'aux enseignants chargés de les suivre. Il s'agit d'un levier à optimiser pour garantir un meilleur accompagnement des élèves.

5. **Dispositifs alternatifs et accueil collectif**

Il a également été question des stages multi-entreprises et d'autres formes d'accueil collectif, en particulier pour les jeunes ne trouvant pas de structure d'accueil. Le développement de solutions alternatives pour ces publics a été identifié comme un enjeu à part entière.

De plus, concernant la plateforme **Destination Métiers** pour les stages de seconde du mois de juin, le MEDEF vient de déposer une offre de stage collectif. Ce dispositif, déjà expérimenté l'année précédente, prévoit l'accueil de 15 jeunes à Pont-Audemer. Chaque journée de la semaine est dédiée à la découverte d'un secteur ou d'une branche professionnelle, en lien avec les branches membres du Medef.

2. Point d'actualité sur les réflexions et actions mises du Rectorat pour les stages 2025

- Poursuite de l'aide aux équipes et élèves à la préparation et au suivi des stages
- Rappel du travail de co-construction mené précédemment avec l'Onisep, l'Agence de l'Orientation et la DRAAF, en vue de créer un **outil pédagogique** permettant aux élèves de s'interroger sur leurs attentes **avant, pendant et après** le stage, et de les accompagner dans la préparation de la **restitution orale** prévue dans les textes officiels (en classe de première générale).
Si la mise en œuvre de cette restitution a été variable selon les établissements, l'objectif est désormais de **poursuivre et renforcer ce travail**, dans la perspective d'une meilleure appropriation par les équipes.
- A été évoqué la possibilité de créer des **liens entre cette restitution et certaines épreuves du baccalauréat**, notamment en lien avec l'enseignement de français, bien que cela reste à formaliser.
- Reconduction **des webinaires en amont**, idéalement dès le mois de mai (plutôt que juin comme l'année précédente), à destination des **chefs d'établissement** et des **professeurs principaux de seconde**. L'enjeu est d'anticiper et de diffuser les bonnes informations aux bons interlocuteurs dans les temps utiles.
- Comme l'année précédente, le rectorat propose d'accueillir des **élèves de seconde en stage** sur ses deux sites (Caen et Rouen). Le dispositif permet aux jeunes de découvrir deux services différents sur une même période, afin d'optimiser leur immersion.
- L'année passée, la DRAIO avait accueilli quatre stagiaires, l'expérience s'est révélée **très enrichissante** pour les jeunes, qui ont présenté une restitution de leur stage en présence de Mme la Rectrice et du Directeur de Cabinet.
- Plateforme « 1 élève, 1 stage », opérationnelle, gain de temps pour les chefs d'établissements, les élèves et l'entreprise, car la convention est pré remplie avec un lien direct sur le portail de l'académie.

Mme Mokhti apporte son témoignage.

- Concernant son établissement l'année dernière, tous les élèves sauf un étaient en stage, malgré une mobilité réduite. Ceci grâce à un réseau tissés par les enseignants, avec des partenariats pérennes avec les entreprises. Elle précise que cela est parfois plus difficile pour d'autres établissements en l'absence de réseau.
- Préparation amont des élèves importante (lette, entretien), plus-value quand des employeurs peuvent intervenir.
- Retour de stage :
 - o Formalisé par la complétude d'un livret, réel outil pédagogique recensant les compétences attendues et acquises, un oral de stage, un suivi des enseignants souvent à distance

Sur ce qui pourrait être amélioré au niveau de l'entreprise ? Mme Mokhti suggère une présentation de l'entreprise en amont du stage, le fait de porter à connaissance de l'élève les attendus. Le temps de la signature de la convention de stage constitue en ce point une étape importante, l'élève découvre le monde économique et professionnel pour une période d'apprentissage.

Sur le type d'entreprises qui accueillent les plus jeunes élèves ? tout type d'entreprises, très variés, recherche adéquation du projet de l'élève.

3. Point d'actualité sur les réflexions et actions mises de l'Agence de l'orientation pour les stages 2025

- Préparation en amont des élèves et de l'entreprise :
 - o Questionnement sur la **préparation des jeunes aux comportements attendus en entreprise**. Point abordé en soirée parents, les jeunes ne sont pas préparés, ils n'ont pas les codes, le mode d'emploi sur le comportement à adopter en entreprise. Réflexion sur la possibilité de réaliser une vidéo, ludique et pédagogique, très courte à destination des jeunes afin de sensibiliser et préparer.
 - o Livret **d'accueil d'un stagiaire en entreprise** ; plusieurs supports existent (accueillir, intégrer les jeunes)
 - Livret d'accueil en entreprise sur l'alternance
 - CPME, livret d'accueil stagiaires
 - Nouvelle Aquitaine, Vademecum V2
 - MEDEF, guide d'accueil stage de seconde, réactualisé à partir des retours d'expérience de 2024
- Plateforme régionale Destination Métiers :
 - o 1 900 offres de stages sur la plateforme
 - o Plateforme interopérable avec la nationale 1 Elève, 1 stage
- Proposition de l'agence à Mme la Rectrice en réponse à une commande d'appui au Rectorat :
 - o Plateforme
 - o Reconstitution des animations de l'agence sur les 15j de stage en juin ; matinées d'information sur les métiers avec des témoignages de professionnels
 - o Offre de stages à l'agence pour 12 jeunes, à la région pour 50 avec ateliers et suivi individuel renforcé.
 - o Visites entreprises si possibilité d'encadrement par les enseignants

4. Echanges :

- **Visibilité sur les secteurs qui sont sollicités, qui accueillent des stagiaires** ; impossibilité d'avoir des chiffres sur le sujet.
- **Problématiques de mobilité** : interrogation sur les difficultés de mobilité principalement dans les zones rurales et certaines zones d'activité. L'offre de mobilité est différente d'un territoire à l'autre, donc difficile de contacter toutes les EPCI pour les connaître, d'autant qu'ils sont déjà très mobilisés sur le sujet. **Il est donc décidé de ne pas mettre la priorité sur cette action dans le cadre de ce GT.**
-

Avec un accord préalable de chaque organisation, il est acté d'initier un travail collectif pour la création d'un livret/guide synthétique sur l'accueil en stage à l'attention des employeurs à partir des outils existants.

- **Promotion des secteurs en tension**, les filières d'excellence ne sont pas connues des jeunes
 - o **Campagne de communication** : Il est nécessaire de développer une campagne de communication pour promouvoir les secteurs d'excellence en Normandie, tels que le nucléaire, les travaux publics, et le sanitaire et social.
 - o **Stages spécifiques** : Offrir des stages spécifiques dans les secteurs en tension, en collaboration avec les organisations patronales et les chambres consulaires.

Est proposé un travail collectif sur la mobilisation, la communication et la mise en œuvre d'une offre de stages collectif sur un ou deux secteurs ?

5. Actions prévues

1. « Guide » synthétique simplifié pour les entreprises à faire réaliser, cahier des charges à élaborer pour passer commande à l'agence de l'orientation :

- S'assurer en amont de l'adhésion de tous
- Élaborer collectivement un « guide » synthétique, avec « fiches techniques » des bonnes pratiques à destination de toutes les entreprises

Séverine Touchard et Mikaël De Cambourg se chargent de rédiger un mini cahier des charges pour ces projets, dont commande sera passé à l'agence.

2. Vidéo à destination des jeunes :

- Création d'une vidéo expliquant les attentes des entreprises et les bonnes pratiques comportementales attendues par les élèves en stage. ; sous réserve possibilité financement, cout à évaluer.

3. Secteurs en tension co construire une approche collective, voir quelle approche y dédiée, un sous-groupe de travail ?

- Poursuivre la réflexion d'une campagne de mobilisation sur 1 ou 2 secteurs, d'excellence pour valoriser le secteur, offrir des stages spécifiques, dans une dynamique collective.

4. Mobilité :

- Décision de ne pas poursuivre immédiatement la problématique de mobilité, mais de la garder en tête pour de futures discussions, prévoir organiser un temps d'échange avec quelques EPCI afin de recueillir leur avis ?

Est noté le fait de penser à élargir aux autres stages lors de la prochaine séance.

Prochaine réunion reportée au 19.06.2025 à 10 h (Prévue initialement le 17 .06)